

De Olivier Lepeltier

Sujet **[INTERNET] Société exploitation éolienne Jans - Jans**

Pour Moi <pref-eolien@loire-atlantique.gouv.fr>

Répondre Transférer Archiver Indésirable Supprimer

14/11/2021 11:40

Étiquettes **Important**

Autres actions

Suite à l'envoi prématuré de mon mail le 12/11/21 à 21H41, je tenais à compléter mes dires sur les troubles causés par les éoliennes soient :

- Les nouvelles modifications des terrassements dès lors que les parcs arrivent en fin de vie.....On propose aux propriétaires de résigner un nouveau contrat pour l'installation de nouvelles éoliennes en remplacement de celle(s) existante(s) mais avec des machines encore plus grandes pour produire ENCORE plus. Les conséquences sont la construction de nouveaux socles béton (car les anciens ne sont pas structurés pour recevoir les nouvelles éoliennes) auprès des anciennes éoliennes sans les démonterles promoteurs vendent une démolition des anciennes éoliennes dès lors que les nouvelles seront construites....mais qui va oser croire cette gabegie (mensonge et fumisterie, car quand-on construit du neuf on démonte l'ancien avant, mais le profit reste le plus important au détriment des propriétaires (A ce jour nous n'avons pas de retour d'expérience d'un Parc démantelé pour qu'un nouveau puisse voir le jour dans le même environnement alors qui croire ?????))

- Une présence toujours plus importante de mâts éolien sur le département de la Loire Atlantique (plus de 105 éoliennes en service, près de 50 mâts en cours d'instruction, 30 mâts mais pour lesquels les promoteurs peuvent faire appel / Chiffres tirés de la carte de la Dréal au 12/11/2021)

- La dispense de permis de construire pour la construction des éoliennes (Ordonnance et décret du 26/01/2017)

- La non prise en compte DU PRINCIPE DE PRECAUTION pour les riverains les plus proches des éoliennes sur tout ou partie des nuisances évoquées ci -dessus tout en faisant le parallèle avec LA PRESOMPTION D'INNOCENCE

Qu'allons nous laisser aux générations futures dans notre département, notre région si on continue à aménager notre territoire avec des subventions qui ne profitent ni à l'emploi dans notre environnement direct ou indirect, ni à l'amélioration de notre qualité de vie qui est de loin la priorité des tous ceux qui habitent dans les campagnes comme Jans d'ailleurs et qui sont de vrais acteurs de la ruralité et du lien social tissé.

Vous le comprenez bien, toutes ces implantations d'éoliennes ne sont que des investissements purement spéculatifs réalisés par des fonds de pension étrangers qui sont prêts à tout pour siphonner un maximum de subventions publiques. Arrêtez de gaspiller l'argent du contribuable Français dans ces machines qui nous coûtent une fortune sans apporter la moindre baisse de nos émissions de gaz à effet de serre ! La Vraie Urgence écologique est de réduire notre dépendance au pétrole (qui n'intervient pas dans la production d'électricité) et d'organiser notre société pour qu'elle reste viable mais avec un PIB en régression. Mais pour cela il ne suffit pas de "planter des éoliennes" pour se payer une bonne conscience. NON ! Pour réduire notre consommation de pétrole et de gaz, il faut vraiment se creuser les méninges, et faire de vrais efforts.....

Je soutiens donc les actions contre ce parc à Jans et celles à venir dans notre région.

O.Lepeltier